

FICHE D'INSCRIPTION DANSE

Année scolaire 2025/2026

ÉCOLE
DE MUSIQUE
ET DE DANSE
IVRY GITLIS

RENSEIGNEMENTS PÉDAGOGIQUES

Modern'jazz

LUNDI

- 17 h – 17 h 45 Éveil (MS/GS)
- 17 h 45 – 18 h 45 Initiation 1 et 2 (CP - CE1)
- 18 h 45 – 19 h 45 Modern'jazz débutant (9 à 11 ans)
- 20 h – 21 h 30 Adultes Modern'jazz intermédiaire/avancé

MARDI

- 17 h 15 – 18 h 15 Initiation 1 et 2 (CP - CE1)
- 18 h 15 – 19 h 15 Débutant 1 (8-9 ans)
- 19 h 15 – 20 h 30 Modern'jazz intermédiaire/pré-ados et ados (pas de débutant)
- 20 h 30 – 22 h Adultes Modern'jazz débutant

Danse classique

MERCREDI

- 10 h 15 – 11 h Éveil 1 (MS - GS)
- 11 h – 12 h Initiation 1 et 2 (CP - CE1)
- 13 h – 14 h 30 Cycle 1 : 1^{re} et 2^e année
- 14 h 30 – 16 h Cycle 1 : 3^e et 4^e année
- 16 h 30 – 18 h Cycle 2
- 18 h – 19 h Pointes niveau 3

JEUDI

- 17 h 15 – 18 h Éveil 2 (MS - GS)
- 18 h – 19 h Pointes niveau 1 (débutant)
- 19 h – 20 h Perfectionnement
- 20 h – 21 h 30 Adultes

SAMEDI

- 9 h 30 – 10 h 30 Initiation 1 et 2 (6 à 8 ans)
- 10 h 30 – 12 h Cycle 1 : 1^{re} et 2^e année
- 13 h – 14 h 30 Cycle 1 : 3^e et 4^e année
- 14 h 30 – 15 h 30 Pointes niveau 2
- 16 h – 17 h 30 Fin de cycle 2 et cycle 3
- 17 h 30 – 19 h Atelier chorégraphique

Première inscription

Réinscription

Tarification

1^{er}, 2^e et 3^e cycles, adultes, cours complémentaires :

Éveil danse (MS/GS)

1 cours par semaine 3 cours par semaine

Initiation danse

2 cours par semaine 4 cours et plus par semaine

RÉSERVÉ AU SERVICE

Tarif annuel

Quotient familial

Droits d'inscription

Andrésien

Hors commune

ÉLÈVE

Nom

Prénom

Date de naissance

/

/

Fille

Garçon

École fréquentée

Classe

RESPONSABLE LÉGAL OU ÉLÈVE ADULTE

Nom

Prénom

Adresse

Code postal

Ville

Date de naissance

Employeur

Téléphone

(indiquez celui où vous êtes le plus facilement joignable, ainsi qu'un numéro en cas d'urgence)

E-mail (parent1)

Tél.

E-mail (parent2)

Tél.

Numéro d'allocataire CAF

J'autorise mon enfant à rentrer seul(e) après les cours

J'autorise l'École municipale de Musique et de Danse Ivry Gitlis à photographier et filmer mon enfant pendant ses cours ou à l'occasion de prestations publiques, et à les reproduire dans le cadre d'une diffusion non commerciale dans les supports de communication (print et web) de la ville d'Andrésey.

Date / / Signature :

En cochant cette case, je certifie que les renseignements portés sur cette fiche sont exacts.

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique permettant de communiquer toutes les informations relatives à l'École de Musique et de Danse Ivry Gitlis. Le destinataire de ces données est l'École de Musique et de Danse Ivry Gitlis d'Andrésey.

Conformément au règlement (UE) n° 2016-679 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation et de portabilité des informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à : rgpd@andresy.com

Documents à fournir pour les Andrésiens

soit justificatif de domicile + avis d'imposition 2024 (revenus 2023) + Document CAF (précisant le montant des prestations familiales) ;

Certificat médical obligatoire indiquant l'absence de contre-indication à la pratique de la danse datant de moins de 3 mois, avant le 3^e cours.

Les dossiers incomplets ne seront pas traités.



Espace Saint-Exupéry

Place du 8-mai-1945 – 40, bd Noël-Marc 78 570 Andrésey – Tél : 01 34 01 11 65
musique-danse@andresy.com – www.andresy.com

ANDRÉSEY
en Yvelines

